



Garance

Part : - ISIN : FR0012790863

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à obtenir un rendement supérieur à 5% annualisé net de frais sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en œuvre sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligations, actions, gestion alternative...) majoritairement au travers d'investissements dans des OPCVM et fonds d'investissement.

Indicateur de référence : aucun

Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs au travers notamment d'une sélection d'OPCVM, de fonds d'investissement et d'actions. En fonction des anticipations du gérant, l'OPCVM pourra investir une part significative de son actif dans des OPCVM et fonds d'investissement investis dans des titres de créances et instruments du marché monétaire.

La gestion du portefeuille repose sur une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et majoritairement sur une sélection d'OPCVM et de fonds d'investissement sous-jacents.

L'allocation du portefeuille résulte essentiellement d'une analyse macroéconomique. Celle-ci aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion.

A la création du fonds, l'allocation cible du portefeuille aura majoritairement une exposition aux marchés actions (environ 65%), une exposition aux marchés obligataires entre 10 et 20% maximum, une exposition aux marchés obligataires convertibles de moins de 5% (environ 3%), un investissement dans des fonds au profil diversifié de 5% à 10% maximum et le reste en liquidités.

L'analyse macroéconomique permet notamment de définir :

- le degré d'exposition aux différentes classes d'actifs (entre 0 et 100% d'exposition directe ou indirecte aux marchés actions, dont 20% maximum d'exposition aux marchés émergents, l'investissement direct en actions étant limité à 30% ; entre 0 et 100% d'exposition aux marchés de la dette publique ou privée dont 25% maximum de fonds

d'investissement spécialisés sur les émissions à haut rendement (ou High Yield c'est-à-dire des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) de notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente et 20% maximum d'exposition à la dette émergente ; entre 0 et 20% d'exposition aux marchés des obligations convertibles) ;

- au sein des différentes classes d'actifs, la répartition sectorielle, géographique, par qualité de notation, par style de gestion...

L'allocation du portefeuille est complétée par une approche bottom-up destinée à sélectionner les OPCVM, fonds d'investissement et les actions présentant la plus forte valeur ajoutée.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, l'OPCVM pourra utiliser des contrats financiers (notamment futures, options, contrats à terme, swap), jusqu'à 100% de l'actif net.

La sélection des OPCVM, fonds d'investissement et actions qui composeront l'actif de l'OPCVM dépendra de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs permettront d'opérer une sélection d'OPCVM et de fonds d'investissement en fonction notamment des performances de gestion.

Les critères qualitatifs sont appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion et visent à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20 % de son actif net en parts d'OPCVM et fonds d'investissement éligibles mettant en œuvre des stratégies de gestion alternatives ou de performance absolue dont 10% de FIA et fonds d'investissement de droit étrangers.

Durée de détention recommandée 8 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque Vendredi avant 12h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

←
→

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Part	1,51 %
---------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

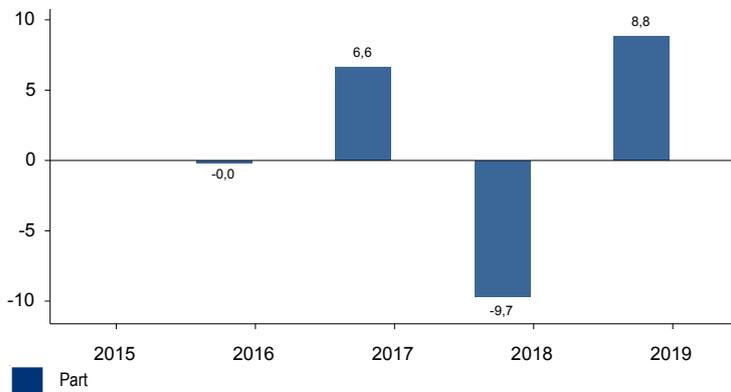
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Septembre 2019

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de Garance Part en Euro (en %)



Création de la part : Juillet 2015

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche
00 49 6 92 44 33 02 00
contact-am-de@edr.com

Espagne
00 34 9 17 89 32 20
contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".